

**Préavis municipal n° 79 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit «En Vertelin» sur le tronçon compris entre la route de Nyon et la route des Avouillons.**

**Rapport de la commission des finances**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Composition de la commission des finances :

Laurent BACHELARD	1 <sup>er</sup> membre
René BARIONI	Rapporteur
Katia ANNEN	
Claudine BOVET	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Christian VERNEX	
Jeannette WEBER	
Isabelle WEGMANN	

s'est réunie les 16 et 23 février, ainsi que le 2 mars 2015.

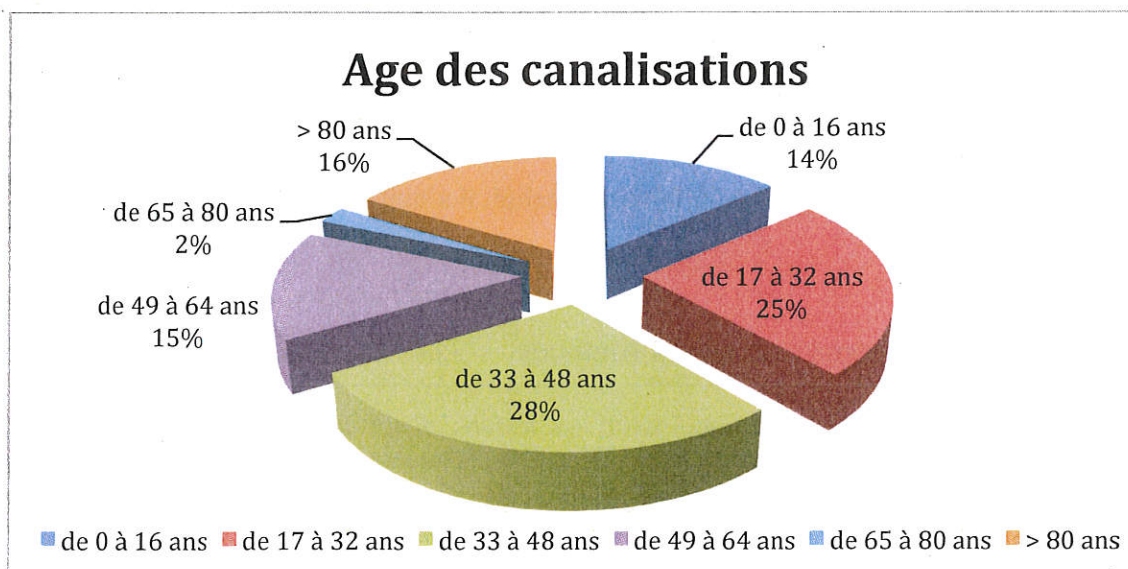
Excusés : Regina Bovet le 16 et le 23 février  
Valérie Cornaz-Rovelli et Jeannette Weber le 23 février

Remerciements

La commission remercie vivement M. Collaud, municipal des finances, de sa disponibilité, de la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance du 23 février.

En préambule

Comme plusieurs préavis concernent régulièrement la réfection des conduites d'eau, la COFIN a souhaité avoir un état de lieu en termes de vétusté des conduites de la commune. Le schéma ci-dessous permet ainsi d'avoir une vue d'ensemble de la situation. Il met en évidence que 16% des conduites existantes ont plus de 80 ans, soit approximativement 8.9 km.



## **Préavis municipal n° 79 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit «En Vertelin» sur le tronçon compris entre la route de Nyon et la route des Avouillons.**

### Rappel

La durée de vie moyenne théorique pour les canalisations d'eau potable est couramment admise à 80 ans. Toutefois, des conduites plus récentes peuvent néanmoins être qualifiées de vétustes et nécessiter un remplacement. Par contre, certains équipements plus âgés ne présentent que peu de détériorations.

### Contexte

Cette conduite relie actuellement la rue de l'Etraz à la ferme des Avouillons. Elle est connectée au reste du réseau communal d'approvisionnement en eau potable à la hauteur de la route de Nyon et de la route des Avouillons formant ainsi plusieurs bouclages. Elle permet de desservir les parcelles adjacentes mais, en franchissant les voies ferrées, elle sert également de conduite de « transport » pour alimenter les quartiers au sud de la ville.

### Aspects financiers

Les synergies entre la SEIC, les Services industriels de Lausanne et la commune de Gland sont relatives aux mesures spécifiques à mettre en œuvre lors des travaux de franchissement des voies ferrées. Ces mesures comprennent par exemple le ralentissement des trains, la présence de « protecteurs » lors des travaux à proximité des voies, le relevé géométrique régulier des voies afin de contrôler qu'il n'y a pas de mouvement (tassement, soulèvement). La prise en charge de ces mesures sera répartie entre chaque partenaire.

En parallèle, la possibilité de se joindre à un autre service de distribution souterrain pour la réalisation de travaux permet de se répartir certains frais, comme par exemple l'étayage des parois de la tranchée ou encore le sciage de l'enrobé. D'autre part, en réalisant des prestations en commun, on augmente le volume des travaux et cela permet d'avoir de meilleurs rendements et donc de meilleurs prix.

Toutefois, seule la prise en charge des mesures spécifiques relatives au franchissement des voies ferrées (ralentissement des trains, « protecteurs », ...) a été déterminée selon une clef de répartition. Les pourcentages à charge de chaque partenaire sont les suivants : 25% Ville de Gland, 25% Service du gaz, 50% SEIC. Le solde des travaux a été déterminé spécifiquement pour chaque partenaire selon une coupe type en fonction des prestations nécessaires à la mise en place des nouveaux équipements de chacun.

Il est à noter, d'une part, que le remplacement de la conduite d'eau et le réaménagement de la desserte routière seront coordonnés et que, d'autre part, conformément aux requêtes similaires adressées dernièrement à l'ECA, le subsidé alloué par ce dernier devrait s'élever approximativement à CHF 20'000.- TTC. A toutes fins utiles, on peut relever que le montant du subsidé de l'ECA est déterminé conformément au règlement cantonal sur la participation aux frais de prévention contre l'incendie et les éléments naturels (RPFIE) du 30 octobre 2013.

Enfin, il faut encore souligner que, pour la municipalité, il s'agit-là d'une opportunité à la fois technique et financière.

### Considérations de la commission des finances

La COFIN partage l'avis de la municipalité en termes d'opportunité financière, dans la mesure où la SEIC a prévu la réalisation de la traversée des voies CFF dans tous les cas et que les autres travaux seront partagés avec les SI de Lausanne. En outre, elle rappelle que les travaux prévus sont financés par le compte affecté du service des eaux.

**Préavis municipal n° 79 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit «En Vertelin» sur le tronçon compris entre la route de Nyon et la route des Avouillons.**

## **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la commission des finances recommande, à la majorité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis, soit :

### **Le conseil communal**

vu - le préavis municipal n° 79 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit « En Vertelin » sur le tronçon compris entre la route de Nyon et la route des Avouillons ;

ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;

ouï - le rapport de la commission des finances

considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

I. - d'accorder le crédit de CHF 221'000 et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;

II. - d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF221'000.



Préavis municipal n° 79 relatif à l'octroi d'un crédit pour le remplacement de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit «En Vertelin» sur le tronçon compris entre la route de Nyon et la route des Avouillons.



Laurent BACHELARD  
1<sup>er</sup> membre



René BARIONI  
Rapporteur



Katia ANNEN



Claudine BOVET

Regina BOVET




Valérie CORNAZ-ROVELLI



Christian VERNEX



Jeannette WEBER



Isabelle WEGMANN